



BALBUZARD

AUTOMNE 2023-2024

SPORT	PÉRIODE	ENTRAÎNEMENT	COMPÉTITION	COÛT*
Soccer extérieur	Sept. à oct.	1 par semaine le soir Horaire à déterminer	<ul style="list-style-type: none"> Saison de 3 tournois (6 matchs) + championnat <u>Benjamin (âge sec.1 et 2)</u> Dimanche 17, 24 septembre et 1er octobre Championnat : Dimanche 15 octobre <u>Cadet (âge sec.3)</u> Juvénile (âge sec.4 et 5) Samedi 16, 23 et 30 septembre Championnat : Samedi 14 octobre 	120\$
Cheerleading	Août à mai	1 par semaine le soir Horaire à déterminer	<ul style="list-style-type: none"> Saison de football à domicile : Dimanche 10 septembre, samedi 16 septembre, dimanche 24 septembre, dimanche 1^{er} octobre, vendredi 13 octobre et samedi 4 novembre. 2 compétitions RSEQ (février et mars) Gala Louis-Jobin (mai) 	300\$
Football	Août à nov.	2 par semaine Mardi et jeudi 16h30 à 18h30	<ul style="list-style-type: none"> Saison de 6 à 7 matchs + championnat <u>Benjamin (âge sec.1 et 2)</u> Dimanche 17 septembre (Jamboree), dimanche 24 septembre, dimanche 1^{er} octobre, samedi 7 octobre, dimanche 15 octobre, samedi 28 octobre et samedi 4 novembre. <u>Juvénile (âge sec.3-4-5)</u> Dimanche 10 septembre, samedi 16 septembre, vendredi 22 septembre, dimanche 1^{er} octobre, dimanche 8 octobre, vendredi 13 octobre, samedi 21 octobre, dimanche 29 octobre (demi-finale des championnats) et dimanche 5 novembre (finale des championnats) 	450\$

*Le coût est sujet à changement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dates des inscriptions

Les inscriptions pour le soccer, le cheerleading et le football seront du 14 au 21 août. Un lien d'inscription sera envoyé par courriel le 14 août. Les inscriptions pour tous les autres sports (basketball, volleyball, badminton, athlétisme, hockey, futsal et cross-country) seront du 23 au 30 août. Pour ces sports, les informations et le lien d'inscription seront envoyés par courriel le 23 août.

Fonctionnement

Par suite des inscriptions, les équipes seront créées et les entraîneurs seront associés à chaque équipe. Vous recevrez un courriel de la responsable des sports ou de l'entraîneur avec toutes les indications pour le début des pratiques et autres détails importants.

IMPORTANT – CHANGEMENT : Veuillez noter que pour tous les sports où il y aurait plus de 2 équipes du même âge (exemple 2 équipes de basketball en benjamin masculin), il y aura une pratique de confection des équipes (équipe récréative et équipe compétitive). Cette pratique s'effectuera en deux étapes :

- 1- Les athlètes rempliront un formulaire d'intention et de motivation de leur sport;
- 2- Les athlètes seront évalués selon plusieurs critères sur le terrain (la technique individuelle, le jeu d'équipe, l'attitude, l'esprit d'équipe, etc.).

Coût relié

Vous recevrez la facture concernant le ou les sports de votre enfant en octobre. Vous remarquerez que c'est la même facture que les frais scolaires. Nous vous recommandons fortement de faire le paiement en ligne avec votre institution bancaire autant pour les sports que pour les frais scolaires. Vous pouvez aussi faire le paiement avec la campagne de financement de votre enfant au bureau d'Ève Bertrand. Pour toute question ou entente de paiement en lien avec les sports, veuillez communiquer avec Ève Bertrand. Pour le football, communiquez avec Émile Ouellet-Côté. Prendre note que le reçu pour les crédits d'impôt en lien avec les sports sera remis au payeur en février.

Remboursement/Désinscription

Pour se désinscrire et obtenir un remboursement pour diverses raisons (désintérêts ou autre), le parent doit demander un remboursement avant la tenue de la 3^e pratique. L'athlète a 2 pratiques pour décider s'il poursuit son sport. Après la 3^e pratique, il n'y a aucune possibilité de remboursement, et ce, même si le parent n'a pas encore payé la facture. Si un athlète se désinscrit après la pratique limite, les frais resteront dans le dossier de celui-ci jusqu'à ce qu'ils soient payés. Pour des raisons médicales, il est possible de recevoir un remboursement après la pratique limite. Dans ce cas, un billet du médecin sera exigé et il y aura un remboursement au prorata du nombre de pratiques que l'athlète aura suivi.

Contrat d'engagement

En septembre, tous les athlètes seront rencontrés par la responsable des sports et la direction à l'auditorium. Lors de cette rencontre, les grandes valeurs du Balbuzard y seront présentées et le contrat sera signé par tous. Pour pouvoir participer aux activités du Balbuzard, il est obligatoire de signer ce contrat d'engagement.

Entraîneurs recherchés

Nous sommes à la recherche d'entraîneurs pour tous les sports. Ce travail est rémunéré. Si vous n'avez pas d'expérience, nous vous guiderons pour vous aider. Nous avons rarement des parents comme entraîneurs, mais nous sommes preneurs. Vous voulez entraîner l'équipe de votre enfant? Écrivez à la responsable des sports (coordonnés dans le bas du document). Bienvenue aux parents !

Vêtements promotionnels du Balbuzard

Chaque année, il y a une vente avec de nouveaux vêtements promotionnels du Balbuzard. Celle-ci se déroulera au courant de l'année scolaire. Soyez à l'affut ! Vous recevrez un courriel avec toutes les informations au maximum d'ici Noël.

Nouveauté De Facto !

Cette année, c'est le retour des t-shirts De Facto à Louis-Jobin. Chaque athlète recevra un t-shirt avec le logo du Balbuzard et le logo de De Facto. De Facto c'est quoi ? De Facto, la vérité sans filtre se distingue par ses messages non traditionnels qui révèlent la vérité sur l'industrie du tabac et ses produits plutôt que de pointer la consommation du tabac chez les individus. C'est aussi, des milliers d'étudiants-athlètes du RSEQ (Réseau du sport étudiant du Québec) qui portent leurs convictions et s'affichent fièrement contre les pratiques de l'industrie du tabac.

Ève Bertrand

ebertrand@cssportneuf.gouv.qc.ca

418-337-6721 poste 5217

Responsable des sports

Émile Ouellet-Côté

eouellet-cote@cssportneuf.gouv.qc.ca

Responsable football